



Changement de (cdi) au cour d'une demande de naturalisation

Par **Zouzou44**, le **10/03/2014** à **19:44**

Bonjour

Merci d'avance pour toutes les informations que vous nous apportez cest vraiment instructif, voilà ma question : est ce que au cours d'une demande de naturalisation un changement d'emploi (CDI) cest à dire un changement d'employeur peu causer un ajournement ? à vrai dire je suis en CDI depuis 04/2013 jusqu'à maintenant, je gagne 2106 euro net par moi et je souhaiterais dimissionner ou faire une rupture conventionnelle pour reprendre un autre emploi chez un autre employeur pour un salaire plus bas de 1011 euros net par moi. Ma demande de naturalisation est déposée le 12/2013 j'attends la repose de la part de la préfecture.

Est ce que quand on change d'emploi dans la foulée peu poser problème à mon dossier de naturalisation ? Merci